INRDP. Feuille d'information n° 4. Janvier 1972.

Numéro d'inventaire : 1978.05696

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Éditeur : INRDP

Date de création : 1972

Description : Couverture papier blanc. Feuilles agrafées.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Mots-clés : Musée pédagogique et ses successeurs

Filière : aucune Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 17









1.

L'I. N. R. D. P.

SON ORGANISATION
SON DEVELOPPEMENT

HYPOTHESES ET CONCEPTS

I. DEFINITION ET CONSEQUENCES.

I.1- Définition

L'I. N. R. D. P. est, fondamentalement, un Institut de recherche et de documentation pédagogiques. Mais ce n'est pas un Institut universitaire, c'est un institut placé directement sous l'autorité du Ministre de l'Education Nationale. Il doit apporter son concours à l'animation pédagogique, à tous les niveaux de l'enseignement. Il doit participer à la formation initiale et permanente des maîtres de toutes catégories. Il doit collaborer aux actions d'information des enseignants, des familles d'élèves et en général à l'information du public sur les questions éducatives.

Cela signifie que l'I. N. R. D. P. est essentiellement tourné vers la connaissance et vers l'action en vue de l'avenir du système éducatif.

I.2- Conséquences.

I.2-1- L'I. N. R. D. P. est tourné vers la connaissance. Cela implique :

.../...



2.

- -a- L'aptitude à reconnaître les problèmes et à les énoncer ;
- -b- L'aptitude à étudier, assimiler, utiliser, les théories déjà établies ou en cours d'élaboration, sur tous les problèmes touchant à l'éducation;
- -c- La capacité, le pouvoir de création et de recherche. En particulier l'I. N. R. D. P. doit être capable de créér les instruments scientifiques, intellectuels et matériels, indispensables à la recherche et à son contrôle;
- -d- La liberté de l'esprit pour analyser des situations et formuler des hypothèses ;
- -e- La possibilité réelle et la liberté de mettre en oeuvre les hypothèses sur des terrains expérimentaux convenables.

I.2-2- L'I. N. R. D. P. est tourné vers l'action.

Cela implique :

- -a- Le sens profond du service des autres, c'est-à-dire des élèves et des enseignants. Le but des travaux réalisés ne doit pas être l'obtention de diplômes pour les agents de l'établissement, mais l'amélioration et l'évolution du système éducatif. Cela ne veut pas dire que certaines études ne pourront pas permettre à leurs auteurs la soutenance de thèses de doctorat, mais de telles soutenances seront des conséquences, des résultats obtenus par surcroît et non des buts.
- -b- La volonté d'action. Le dynamisme, l'aptitude au changement, la puissance d'impact des travaux, l'orientation de ceux-ci vers les besoins réels des éducateurs, doivent être la règle.
- -c- L'ouverture, l'écoute du monde enseignant doivent être constantes.

Dans tous les domaines qui nous coneernent celui qui n'évolue pas, qui n'avance pas, recule en fait.

-d- Le sens du service public, c'est-à-dire le respect des lois et des règles administratives doit être le fait de tous les membres de l'I. N. R. D. P. puisque notre institut est au service des autres et qu'il est institut placé sous l'autorité du Ministre.

I.2-3- Difficulté fondamentale.

-a- Les caractéristiques qui viennent d'être énoncées font apparaître la possibilité de situations de tension. La liberté, condition de la recherche, le sens du service public,

.../...

